

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1388

Artikel: Bœuf aux hormones : l'Europe se bat, la Suisse subit
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014677>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Europe se bat, la Suisse subit

L'Europe, qui a banni les hormones de croissance dans ses élevages, frappe d'embargo le bœuf américain gonflé aux hormones. La guerre est déclarée entre Bruxelles et Washington au sein de l'Organisation mondiale du commerce. La Suisse, qui interdit également les hormones, préfère tolérer les importations. Pour ne pas indisposer la puissante Amérique.

LE BŒUF AUX hormones est une querelle vieille de plus de dix ans. Elle a débuté le jour où Bruxelles a décidé d'interdire les hormones de croissance dans l'alimentation animale. L'Europe connaissait alors d'importants excédents de viande bovine. L'interdiction du dopage avait le double avantage de freiner la production et de faire plaisir aux consommateurs méfiants à l'égard d'une viande artificiellement gonflée. Logique avec sa décision, Bruxelles interdisait parallèlement l'importation de bœuf aux hormones, notamment en provenance des États-Unis.

D'interdiction en rétorsion

Mécontents, les Américains ont riposté à coup d'expertises scientifiques. Pour eux, la viande d'animaux engraisés aux hormones ne présente aucun danger pour les consommateurs. Dès lors, l'interdiction d'importation d'une viande parfaitement saine n'est qu'une vulgaire mesure de protection commerciale. Les nouvelles règles du commerce international introduites en 1995 ont permis à Washington d'attaquer Bruxelles pour entrave aux échanges. L'OMC a donné provisoirement raison aux Américains, mais a accordé à Bruxelles un délai pour apporter la preuve scientifique des dangers de la viande aux hormones. Le délai est maintenant échu. Sur la base d'expertises encore provisoires, les Européens affirment détenir des preuves du risque cancérigène de la viande aux hormones. Bruxelles maintient donc son embargo. Washington conteste ces conclusions et promet, en guise de rétorsion, de fermer ses frontières à toute une série de produits européens. Nous en sommes là.

Ambiguïté helvétique

Plus rigoureuse que l'Europe, la Suisse a banni les hormones de croissance depuis plus de trente ans. Le scandale des poulets aux hormones éclatait

dans les années soixante. C'est l'époque où l'on découvrait les miracles de l'élevage intensif. Et ses graves abus. Les éleveurs implantaient dans le cou des poulets des doses massives d'hormones qui se retrouvaient dans l'assiette des consommateurs. Avec, semble-t-il, de bizarres conséquences, comme la croissance des seins des consommateurs mâles trop amateurs de poulets! Par prudence, Berne décrétait alors l'interdiction totale des hormones dans l'élevage, aussi bien en injection directe que dans les aliments du bétail. Mais par une autre prudence, de nature commerciale, la Suisse renonçait à interdire l'importation de viande aux hormones. Situation ambiguë. La viande étrangère aux hormones semblait donc moins suspecte que la suisse!

La législation est la même depuis trente ans. Et Berne ne voit pas de raison d'en changer. Les experts fédéraux semblent convaincus, comme les Américains, que l'adjonction d'hormones dans l'alimentation du bétail ne laisse aucune trace dans la viande. On pourrait donc, sans danger pour la santé humaine, lever l'interdiction décrétée dans les années soixante. Mais ce serait soulever une vague de protestation des consommateurs et autres écologistes. En revanche, rien n'impose, pour la Berne officielle, de suivre l'Europe dans son bras de fer avec les États-Unis. Ce serait ouvrir sans raison la porte aux rétorsions économiques.

Menace de boycottage

L'actualité du conflit sur le bœuf aux hormones réveille cependant de vieilles rancœurs. Les producteurs de bétail de boucherie de la Suisse romande demandent à Berne d'interdire la scandaleuse importation de viande aux hormones qui fait une concurrence déloyale à la production suisse privée de l'avantage des incitateurs de croissance. De leur côté, les organisations de consommateurs exigent que l'on applique le principe de précaution. Puis-

qu'il y a controverse entre les scientifiques européens et américains, il faut éclairer le choix des consommateurs et exiger un étiquetage clair avec l'indication de provenance et la mention expresse « garantie sans hormone de croissance ». Si elles n'obtiennent pas satisfaction, les organisations de consommateurs menacent de lancer une consigne de boycottage du bœuf américain. Avec la bénédiction des agriculteurs suisses. *at*

PASTICHE

La gauche épinglée

LA DISTINCTION, c'est d'abord un esprit Lfrondeur, un peu potache, qui mêle de fidèles rendez-vous – le (trop) long feuilleton sur l'Afghanistan, l'excellente série de dessins d'Henri Meier – beaucoup de bons mots, de vraies critiques littéraires et de faux courriers de lecteurs, une revue « interactive » où des personnalités du microcosme local sont régulièrement épinglées au grand plaisir des proches qui les ont dénoncées.

Dans le numéro du mois de mai, *La Distinction* a inséré dans ses pages un pastiche du journal de la commune de Lausanne. *Journal comme la lune* ressemble à s'y méprendre à son modèle distribué à tous les habitantes et habitants de Lausanne: même logo, mêmes couleurs, mêmes rubriques. Sauf que les photos sont trafiquées, les textes modifiés et les personnalités politiques joyeusement brocardées.

La Municipalité lausannoise en prend plein les dents, surtout le popiste Bernard Métraux, responsable du dicastère audacieusement rebaptisé « Sécurité publique et affaires sportives ».

Un journal qui célèbre, avec une épine plutôt qu'avec une rose, les dix ans de la majorité de gauche et écologiste à Lausanne. *gs*

Journal comme la lune, de Lausanne-corruption-olympique, supplément de *La Distinction*, numéro 71, cp 465, 1000 Lausanne 9.